



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE FOOTBALL

Communiqué de presse – Pressemitteilung

Numéro : 003 – 2024/2025

Date : 26 juillet 2024

CHANGEMENTS DES LOIS DE JEU FIFA SELON LE CIRCULAIRE FIFA N° 29 - PÉRIMÈTRE AUTOUR DE L'ARBITRE RÉSERVÉ AU CAPITAINE

A partir de la nouvelle saison 2024/2025, les changements des Lois de Jeu FIFA selon le circulaire FIFA N° 29 concernant le comportement des joueurs vis-à-vis de l'arbitre seront introduits au niveau des compétitions Seniors (Seniors I, Seniors II, Femmes, Futsal) de la FLF.

Directives de la FIFA (extraits)

Afin d'éviter que des joueurs encerclent l'arbitre ou le prennent à partie à la suite d'incidents ou de décisions importantes, seul un joueur par équipe (le capitaine ou son remplaçant) est autorisé à s'approcher de l'arbitre, mais il devra s'adresser à lui de façon respectueuse.

Les joueurs qui s'approchent de l'arbitre ou l'encerclent alors qu'ils n'y sont pas autorisés peuvent être sanctionnés d'un carton jaune.

Lorsque le gardien est capitaine, l'équipe doit désigner un joueur autorisé à s'approcher de l'arbitre à la place du gardien et en informer l'arbitre au plus tard au moment du toss précédant le coup d'envoi.

Seul le gardien ou le joueur désigné, et non les deux à la fois, peut approcher l'arbitre.

En cas de remplacement du joueur désigné, un autre joueur doit être désigné à sa place.